

Sujet : [INTERNET] enquête publique Vitrac St Vincent

De : jlambert.parlementaire@wanadoo.fr

Date : 14/05/2021 13:10

Pour : pref-ep-terreal-vstv-cc@charente.gouv.fr

Député de la circonscription sur le territoire de laquelle se situe le projet d'exploitations d'une nouvelle carrière d'argile - à Vitrac Saint-Vincent - j'ai été en relation ces dernières semaines avec de nombreux habitants de cette commune, vivant en particuliers dans le village du Breuil.

La situation qu'ils m'ont exposée n'a pas manqué de m'interpeller et c'est la raison pour laquelle j'ai souhaité vous rédiger ce commentaire.

En effet, j'ai été très sensibilisé par les conditions dans lesquelles de nombreux habitants devront cohabiter de façon très proche avec l'exploitation de cette carrière si le projet voit le jour en l'état.

Cette situation me semble poser de nombreuses difficultés - rendant la coexistence impossible.

Seulement quelques dizaines de mètres sépareront certaines habitations du lieu effectif de l'exploitation.

Cela ne me semble pas concevable et je comprends l'émoi que cela suscite dans la commune.

Aussi je rejoins l'avis de ceux qui souhaitent que le projet soit revu profondément, voir abandonner. Une distance d'au moins plusieurs centaines de mètres doit être mises en place - comme c'est le cas pour les installations d'éoliennes ou de bâtiments industriels ou d'élevages pouvant causer des nuisances à l'environnement humain.

Je vous remercie d'être attentif aux attentes légitimes de la population concernée. Bien à vous.

Jérôme Lambert
Député de la Charente

Envoyé depuis l'application Mail Orange